

L'Initiative Fast Track de l'Éducation pour tous : Élargir l'influence de la société civile

par Akanksha A. Marphatia, Équipe de l'Éducation internationale, ActionAid

L'Initiative Fast Track de l'Éducation pour tous (FTI-EPT) a été formée en 2002 sous la forme d'un partenariat destiné à stimuler l'appui international à l'éducation. L'Initiative réunit des donateurs et des pays en développement, des institutions multilatérales, des entreprises privées et des organisations de la société civile. Actuellement, l'Initiative apporte un soutien à l'éducation dans 44 nations en voie de développement, dont 25 pays d'Afrique subsaharienne.

En 2003, l'Initiative FTI-EPT a commencé à fournir des financements via le Fonds catalytique (FC) afin de combler le déficit de financement dans les pays manquant de donateurs, et dans le but d'assurer un soutien plus durable par le biais de filières bilatérales et multilatérales régulières. Aujourd'hui, le FC est en cours de remplacement par un autre dispositif. Le Fonds de développement de programmes d'éducation (FDPE) permet depuis 2004 aux pays à faible revenu d'accéder au FTI et d'avancer plus rapidement vers l'éducation primaire universelle. Le FTI-EPT a aussi apporté son soutien à la société civile. En 2008, la CME a reçu des fonds de l'Initiative pour mieux soutenir les coalitions de l'éducation nationale dans les pays éligibles au FTI, au travers du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF). Sur une période de deux ans (2009-2011), le FTI-EPT a versé via son programme FDPE 17,6 millions de dollars US au CSEF, lequel est coordonné conjointement par la CME, l'ASPBAE, CLADE et l'ANCEFA.

Au cours de la dernière décennie, le FTI-EPT a connu de nombreux changements, y compris une refonte significative de sa mission, sa portée, la composition de ses membres et sa gouvernance. Plusieurs réformes ont été appliquées après une évaluation de l'efficacité du partenariat, dans le but d'harmoniser les engagements, de mobiliser des ressources et distribuer les fonds de façon opportune, et pour développer l'appropriation nationale.¹ Ces efforts ont conduit à des avancées positives. Le Comité exécutif vient récemment d'être reconstitué pour inclure des représentants de la société civile, des syndicats d'enseignants, du secteur privé et des fondations. Des élections ont été tenues, et ActionAid (David Archer / Akanksha A. Marphatia) a été choisi pour représenter la catégorie des organisations du Nord et des ONG internationales dans

le Conseil d'administration du FTI-EPT.² Ce nouveau Conseil d'administration incluant des représentants de toutes les catégories s'est réuni pour la première fois en mai 2011 à Kigali au Rwanda.

Le Comité consultatif financier (CCF) du FTI-EPT supervise l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éligibilité et de classification des priorités de financement du Fonds de l'EPT. Ses membres proposent au Conseil d'administration des recommandations concernant les allocations financières destinées à soutenir la mise en œuvre des plans sectoriels et des plans intérimaires de l'éducation dans les pays en voie de développement éligibles.³ Un petit nombre de représentants des diverses catégories de l'Initiative constituent le CCF, qui fonctionne actuellement selon un dispositif provisoire en attendant l'élection des membres définitifs. Les OSC du Nord et du Sud partageront un siège commun, les syndicats d'enseignants et le secteur privé un autre.

Devant les inquiétudes exprimées au sujet des liens étroits qui unissaient le FTI-EPT à son partenaire directeur, la Banque mondiale, et suite à une évaluation mettant en lumière des obligations financières et contractuelles contraignantes qui ont entraîné des retards considérables dans les déboursements, l'Initiative a quitté les bureaux de la Banque mondiale et d'autres donateurs sont invités à prendre la place de partenaire principal chargé de superviser la gestion des fonds du FTI au niveau des pays. Le Département britannique du développement international (DFID), par exemple, supervise les relations avec le Rwanda. Il faut espérer que cette tendance se poursuivra, pour que le FTI-EPT puisse fonctionner sans dépendre d'une seule agence, quelle qu'elle soit.

Actuellement, l'Initiative s'efforce de définir plus précisément ses axes de travail, et a décidé aussi d'agrandir son secrétariat pour être en mesure d'apporter plus de soutien technique aux pays et développer

ses activités régionales et internationales. Un consensus s'est constitué autour de deux axes majeurs d'intervention du FTI : l'éducation des filles et les États fragiles. Mais des inquiétudes ont été exprimées sur l'initiative concernant la qualité de l'apprentissage, et l'adoption d'une approche holistique, plus globale, pour améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves et les conditions de formation des enseignants, semble nécessaire. La stratégie actuelle d'« amélioration de la qualité » du FTI propose une démarche exagérément prescriptive à l'égard de l'alphabétisation – une rapide évaluation des capacités en lecture (nombre de mots lus en une minute), et contient des mesures de responsabilisation que l'on peut qualifier d'intrusives. La réunion a permis de débattre de ces propositions et le Secrétariat du FTI fera connaître ses prises de position sur ces trois initiatives.

Fin 2011, l'Initiative FTI-EPT organisera une opération de « réapprovisionnement » pour mobiliser des fonds plus importants et à plus long terme en vue d'accompagner son expansion actuelle et sa pérennisation future. Pour s'y préparer, le FTI-EPT a entrepris de revoir son image et de trouver un nouveau nom marquant, plus représentatif de sa mission.

Comment participer :

Contactez le représentant de votre catégorie auprès du Conseil d'administration du FTI-EPT ou la CME pour participer aux discussions sur les prises de position et obtenir plus d'informations.

Si votre pays fait partie de l'Initiative, contactez le ministère de l'Éducation ou la coalition nationale de l'éducation, le représentant du FTI-EPT ou le délégué de votre catégorie au Conseil d'administration pour en savoir plus et vous engager dans le Groupe local de l'éducation, qui est chargé de s'assurer que les fonds sont engagés en réponse à un plan éducatif solide reconnaissant le rôle des OSC et des syndicats.

Pour en savoir plus, voir :
www.educationfasttrack.org

1 <http://www.educationfasttrack.org/newsroom/focus-on/mid-term-evaluation-of-the-efa-fast-track-initiative/>

2 Liste complète des membres du Conseil d'administration : <http://www.educationfasttrack.org/about-fti/organization/fti-board-of-directors/>

3 <http://www.educationfasttrack.org/about-fti/organization/financial-advisory-committee/>